

CONDENSÉ

La limitation des armes conventionnelles et le désarmement en Europe ont été et continuent d'être deux volets prépondérants de la politique du Canada en matière de désarmement et de limitation des armements. Le présent document examine les objectifs de notre pays, par le biais d'une analyse des grands facteurs influant sur les politiques. Ces derniers traduisent la complexité et l'importance du sujet. Au cours de la période qui s'est écoulée entre le moment où l'on a préparé les pourparlers sur la réduction des forces classiques en Europe centrale (MBFR) et celui où l'on a planifié les négociations sur les forces conventionnelles en Europe (FCE), deux facteurs sont demeurés constants : la crainte d'une attaque surprise, et le contraste entre les positions géostratégiques de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

Par ailleurs, un certain nombre d'autres aspects sont demeurés plus ou moins les mêmes : les risques d'erreurs de calcul ou de conflits déclenchés par accident, le concept de la stabilité, la question de la sécurité de l'Europe à long terme, l'importance numérique des forces soviétiques en Europe de l'Est, et le niveau des forces américaines en Europe occidentale. En revanche, certains facteurs ont changé au cours des vingt dernières années. Citons notamment la conjoncture politico-militaire internationale; le degré de confiance; l'acceptabilité des inspections in situ; la doctrine militaire soviétique; les attitudes face à la modernisation des armements; les réductions unilatérales opérées par l'URSS, et l'opinion publique.

La présente analyse permet de définir huit objectifs clefs relativement à la limitation des armes conventionnelles :

- o réduire l'intensité de l'affrontement militaire;
- o préserver et renforcer la stabilité à des niveaux inférieurs d'effectifs;
- o éliminer la capacité de déclencher une attaque surprise ou une offensive d'envergure;
- o garantir que les traités sur les forces classiques en Europe contribuent à l'instauration d'une sécurité durable dans cette partie du monde;